



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 120625

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le besoin d'améliorer les services à la personne. Un crédit a été institué par la loi de finances rectificative afin de permettre notamment la création d'emplois. Or cette mesure a été limitée à la garde d'enfant et au soutien scolaire. Il lui demande donc s'il n'y a pas lieu d'élargir le bénéfice de ce crédit d'impôt aux ménages aux revenus modestes ayant recours à des services à la personne ou à celles qui y font appel pour le soutien de personnes handicapées ou dépendantes.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120625

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2563